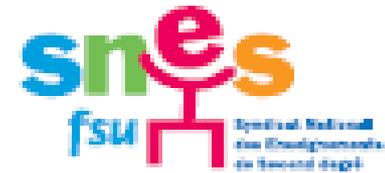


La situation salariale des enseignants

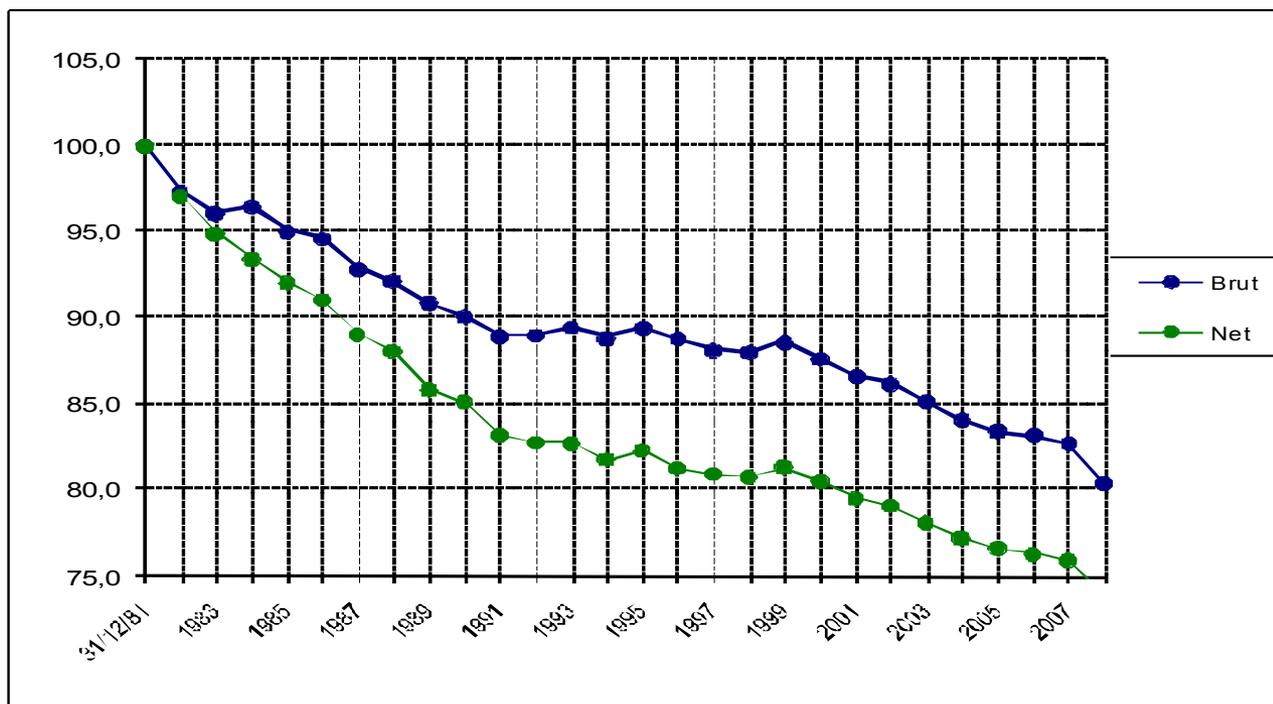
octobre 2008



La situation salariale des enseignants

- Les effets de 25 ans de désindexation
diapos 3 à 7
- La situation salariale des enseignants
diapos 8 à 15
- Les orientations actuelles
diapos 16 à 28
- Revendications
diapos 29 à 39

Les effets de 25 ans de désindexation



Lecture : de 1981 à 2008, le point d'indice a perdu 20% de sa valeur en brut et 26% en net.

Graphique réalisé par le SNES, à partir de l'indice des prix publié par l'INSEE.

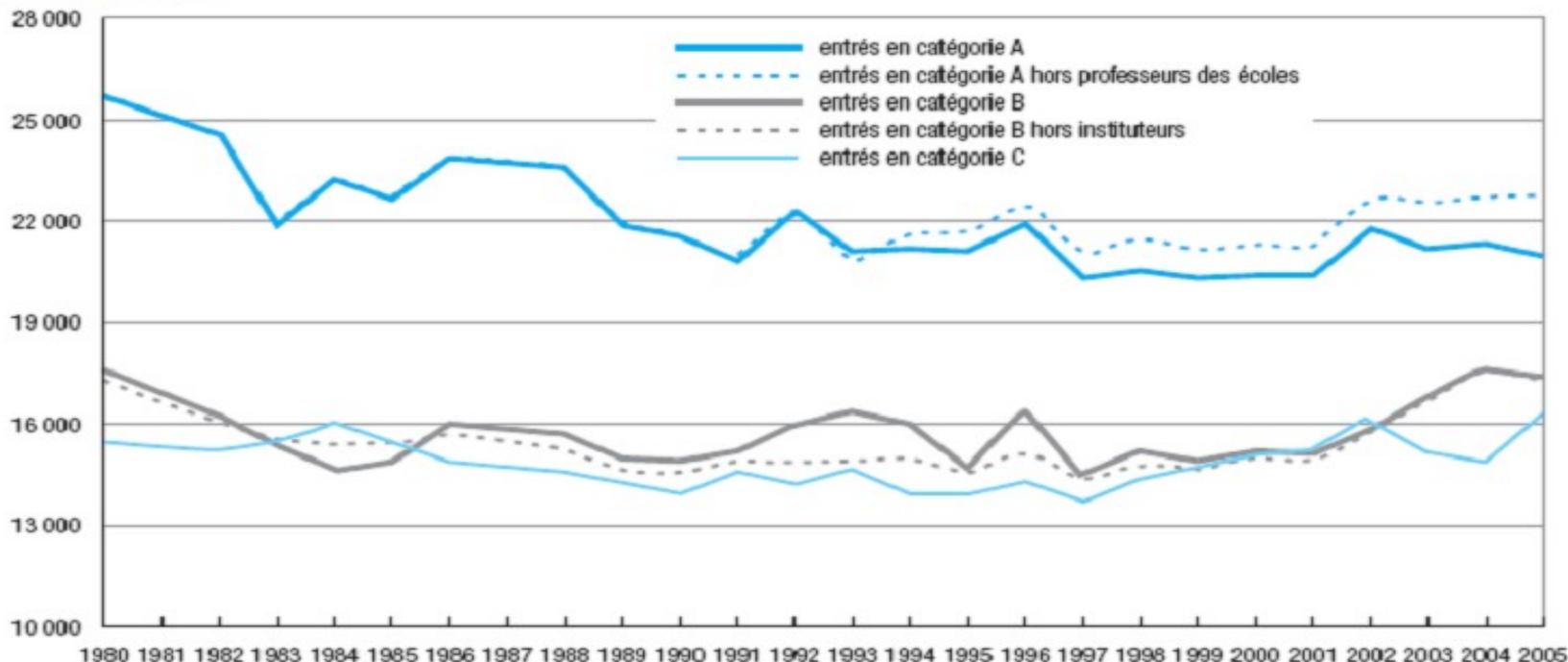
Les effets de 25 ans de désindexation

On relève ainsi sur le graphique qui suit, élaboré par l'INSEE, que les personnels recrutés en 1997 en catégorie A, ont après 9 ans de carrière un pouvoir d'achat inférieur de 14% à ceux qui ont été recrutés en 1983.

Ce graphique est fortement impacté par la situation des enseignants.

Les effets de 25 ans de désindexation

13. Évolution des salaires à l'entrée de la Fonction publique d'État selon la catégorie hiérarchique



Source INSEE, France portrait social 2007

Salaires moyens annualisés en euros constants (2005)

SNES- FSU - octobre 2008

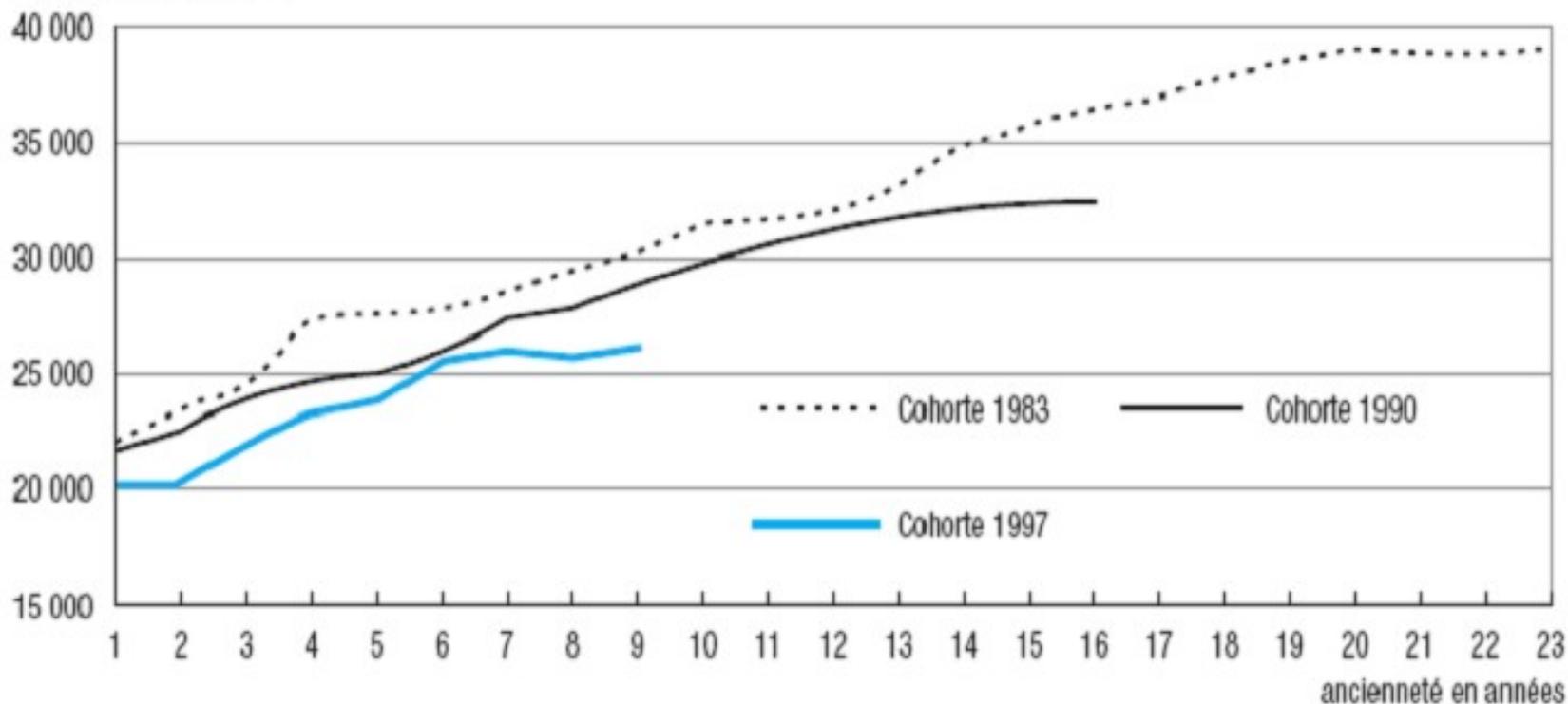
Les effets de 25 ans de désindexation

- En catégorie A, les entrants de 2005 ont un pouvoir d'achat inférieur de 23% par rapport à celui des entrants 25 ans plus tôt ! (voir le graphique suivant, élaboré par l'Insee).

Les effets de 25 ans de désindexation

12. Évolution du salaire annualisé moyen des agents de la Fonction publique d'État entrés en catégorie A, par ancienneté et par cohorte

en euros constants 2005



La situation salariale des enseignants

- Autrement dit
 - Le traitement brut du 11^{ième} échelon représente en euros constants celui du 9^{ième} de 1981
 - Le salaire de début d'un certifié est équivalent à 1,21 SMIC quand il était supérieur à 2 fois le SMIC en 1981

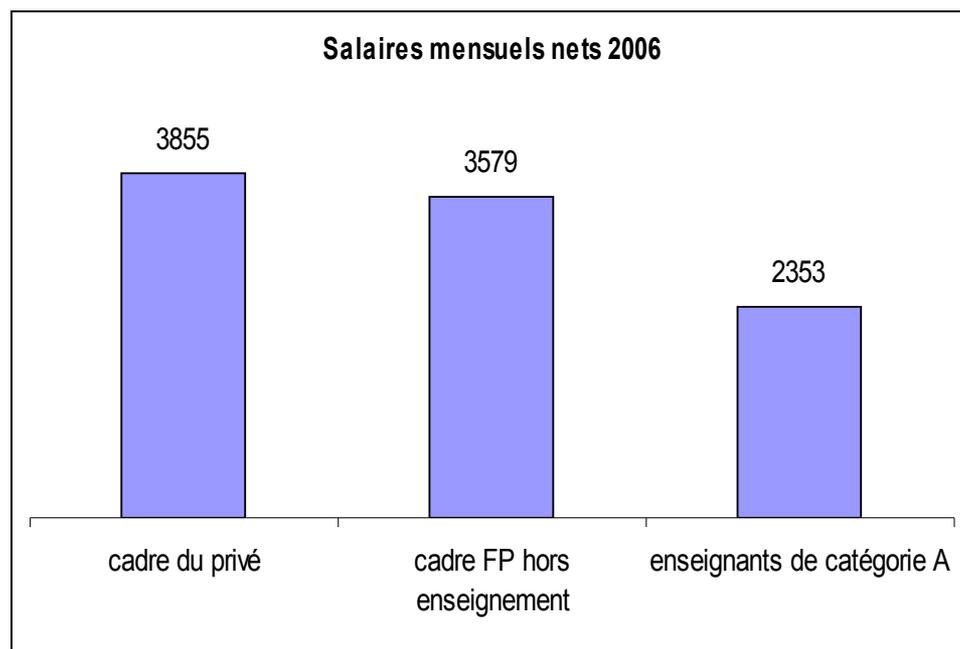
La situation salariale des enseignants

Le taux de prime dans la FPE représente en 2006, 22% du traitement brut.

Elle varie de 9% (certifiés) à 61% (personnels de direction).

La situation salariale des enseignants

La rémunération moyenne d'un enseignant représente en 2006, seulement **66%** du salaire moyen d'un cadre de la Fonction Publique, **61%** d'un cadre du privé.



La situation salariale des enseignants

Livre vert (janvier 2008)

« Il n'y a pas eu depuis 20 ans, ni véritable déclassement, ni véritable reclassement des enseignants dans la hiérarchie salariale ».

La situation salariale des enseignants

- L'explication : la revalorisation de 1989 et un calcul en moyenne
- En 1988, cependant la profession unanime estimait subir un déclassement salarial.
- En 2008, cette appréciation est partagée par 61% de la population (sondage CSA, août 2008).

La situation salariale des enseignants

1989

- Création de l'ISOE
- Création de la hors classe des certifiés, CPE et extension de la hors classe des agrégés
- Accélération des premiers échelons
- Intégration des AE dans le corps des certifiés
- Création du corps des PE et intégration des instituteurs, des PLP2 et intégration des PLP1

La situation salariale des enseignants

La revalorisation enseignante de 1989 est suivie des accords Durafour 1991.

Pour les certifiés, il a permis la création d'un septième échelon de la hors classe, dans sa dernière tranche.

Création de la NBI.

1993 : mesures pour les PEGC, et agrégés.

La situation salariale des enseignants

Pour le SNES, la revalorisation de 1989 a épuisé ses effets.

Il est urgent de prendre de nouvelles mesures.

Les orientations actuelles

La piste simple consistant à toucher au traitement indiciaire de début de carrière des jeunes enseignants n'est donc pas apparue comme la solution pertinente à la question de la revalorisation de la situation des enseignants. Une telle mesure, compte tenu du caractère structurant du positionnement dans la grille des corps enseignants et par-delà, de la catégorie A de la fonction publique, n'est pas isolable du reste de cette grille de la Fonction publique. .

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant p 195

Les orientations actuelles

- un début de carrière mieux rémunéré, soit par une progression accélérée des premières étapes de la grille indiciaire, soit en termes indemnitaires ;
- la possibilité de rémunérations supplémentaires en contrepartie d'obligations de présence nouvelles, ou en contrepartie de services nouveaux, pour les enseignants volontaires et les nouveaux recrutés ;
- des possibilités de promotion nouvelles permettant de redonner de la profondeur aux carrières enseignantes.

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant page 233

Les orientations actuelles

- **l'instauration d'une prime modulable.** Elle correspondrait à la rémunération des activités reconnues indispensables aux côtés de l'enseignement et à un temps de présence obligatoire dans l'établissement. Elle devrait être modulable en fonction des besoins. Le chef d'établissement et le directeur d'école auraient la mission d'assurer la gestion de cette prime ;

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant page 160

Les orientations actuelles

« Je souhaite une fonction publique moins nombreuse, mieux payée, avec de meilleures perspectives de carrière. »

« Ouvrir le chantier de **l'individualisation des rémunérations** pour qu'il soit **davantage tenu compte du mérite**, de l'implication, de l'expérience, des **résultats**. »

Nantes, le 19 septembre 2007



Les orientations actuelles

Elle a tout d'abord relevé qu'il n'y avait pas de raison que la loi commune de la performance –qui exige de rechercher les résultats les meilleurs dans l'exercice d'une mission à partir d'une définition des objectifs et d'un suivi des résultats– ne s'applique pas aux enseignants comme aux autres acteurs de la vie en société.

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant page 201

Les orientations actuelles

La commission a estimé que la reconnaissance de la performance ne saurait être dans un premier temps que collective et précédée de la mise en place expérimentale de mesure des progrès des élèves au niveau des établissements.

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant page 202

Les orientations actuelles

« Mais avant tout il faut parler d'un sujet qui fâche, un de plus, les **heures supplémentaires**. (...) Elles doivent, comme dans le secteur privé, être mieux payées que les heures normales. »



Les orientations actuelles

Le décret du 27 février 2008 ne majore pourtant que les seules HSE.

Il n'y a cependant qu'aux 3ième et 4ième échelon, que les HSE sont rémunérées 25% ou plus par rapport à une heure de cours incluse dans le service.

Les orientations actuelles

- Pour l'année 2008, avec une inflation de 4% environ, le gouvernement décide d'augmenter nos salaires de 0,8% seulement (0,5% au 1^{er} mars et 0,3% au 1^{er} octobre).
- Les années suivantes, il n'y aurait que 0,5% chaque 1^{er} juillet, complété en 2009 de 0,3% au 1^{er} octobre.

Les orientations actuelles

- Pour le ministre, c'est l'avancement d'échelon qui doit assurer le maintien du pouvoir d'achat. Obligé de reconnaître que pour de nombreux agents, cela est inopérant, il met en place la GIPA

Les orientations actuelles

La GIPA, « garantie de maintien du pouvoir d'achat » sera versée en novembre à ceux d'entre nous qui sont bloqués dans leur carrière ou qui ont gagné si peu de points que leur pouvoir d'achat a régressé entre décembre 2003 et décembre 2007.

Pour évaluer le montant de la GIPA, www.fsu.fr

Les orientations actuelles

La baisse de nos traitements ouvre la voie

- aux primes individualisées, modulables par la hiérarchie,
- aux heures supplémentaires au détriment de l'emploi.

Les orientations actuelles

Un modèle de rémunération souvent décrit
comme un salaire trinôme :

Une part indiciaire, appelée à se réduire

Une part indemnitaire liée à l'emploi occupé

Une part indemnitaire liée à la performance.

Revendications

Le gouvernement nous explique que « les caisses sont vides ». Mais il a choisi de réduire les ressources de l'État et fait pression sur les employeurs territoriaux pour qu'ils réduisent leurs dépenses.

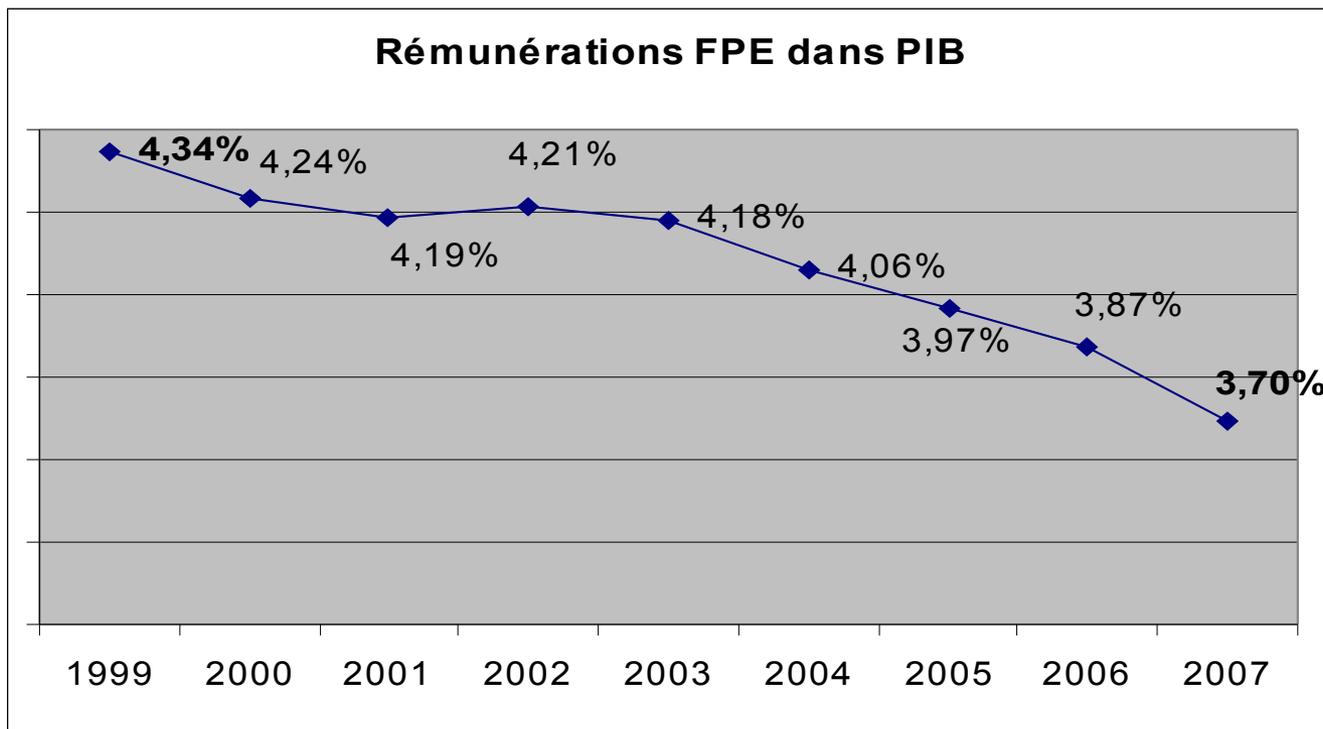
Revendications

Les rémunérations versées aux agents de l'État représentent une part toujours plus faible des richesses du pays.

Le graphique suivant¹ montre qu'en 8 ans, la part des rémunérations des agents de l'État dans le PIB a chuté de 15%.

1 élaboré par la FSU à partir des données de la DGAFP et de l'INSEE

Revendications



Revendications

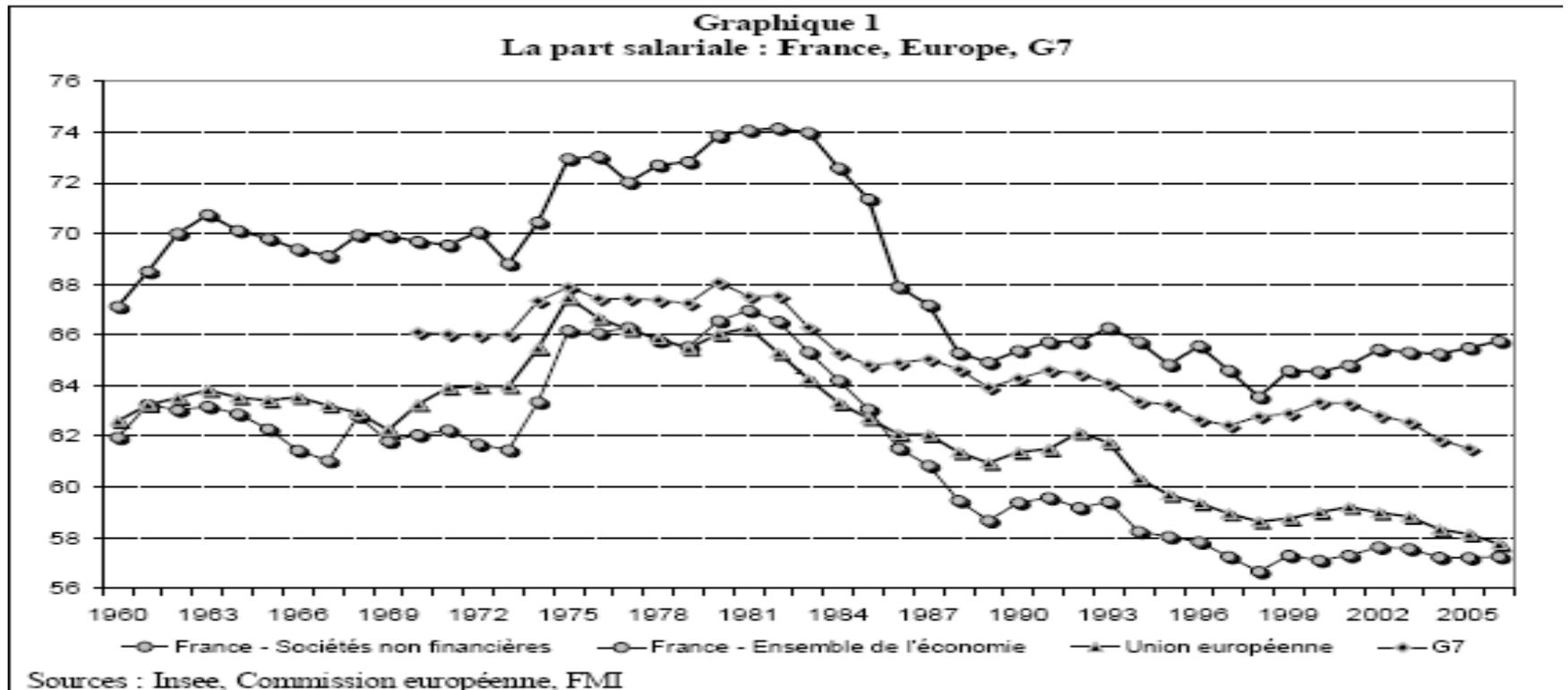
Qui a dit ?

« La part des profits est inhabituellement élevée à présent (et la part des salaires inhabituellement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'ont pas de précédent dans les 45 dernières années. »

Revendications

- Les auteurs : L Ellis et K Smith, Banque des règlements internationaux, Bâle juillet 2007, cités par Le Monde Diplomatique en janvier 2008
- La part des salaires dans le PIB a baissé de 8,6% entre 1983 et 2006 en Europe et de 9,3% en France (d'après la commission européenne, citée par M Husson <http://hussonet.free.fr/parvabis.pdf>)

Revendications



La baisse tendancielle de la part salariale
Michel Husson, 23 septembre 2007

Revendications

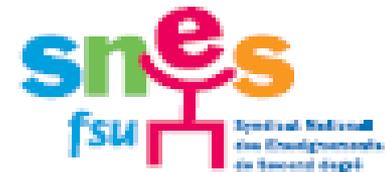


Pour la FSU, il faut partir des besoins de service public, de ce qu'implique une politique salariale répondant à ces besoins et faire des choix fiscaux qui intègrent ces données.

Une politique salariale dynamique pour cinq millions de personnes serait facteur de soutien de la croissance.

Revendications

Indexation du point d'indice sur les prix et rattrapage des pertes accumulées (10% depuis 2000)



Revendications

Nous venons d'obtenir le rétablissement et la généralisation de la prime de première affectation (1500€ versés à tous les enseignants lors de leur titularisation).

Nous revendiquons un traitement porté en début de carrière à 1800 € mensuels net.



Revendications

La reconstruction de la grille en onze échelons revalorisés jusqu'à l'indice 783 (7^{ième} échelon de l'actuelle hors classe, 2970 euros net) ou 963 pour les agrégés.



Revendications

L'amélioration de toutes les situations dans la perspective de les unifier dans une agrégation revalorisée.

